

Compte rendu de séance Séance du 12 Juillet 2021

L' an 2021 et le 12 Juillet à 19 heures , le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué , s' est réuni au nombre prescrit par la loi , dans le lieu habituel de ses séances , sous la présidence de MORETTI Jean Marc Maire

Présents : M. MORETTI Jean Marc, Maire, Mmes : BEAUPRÉ France, BEULAY Michelle, DURANDET Emilie, MAGOT Julie, MEUBLAT-GIRARDIN Cécile, MOREIRA Claire, TOURNOIS Martine, MM : GÉNOT Cyril, SOLLIER Etienne

Excusé(s) ayant donné procuration : Mme DIDÉ Charlène à M. SOLLIER Etienne, MM : DESCLOUX Bastien à M. MORETTI Jean Marc, GEST François-Michel à Mme MEUBLAT-GIRARDIN Cécile
Excusé(s) : MM : CHANDIVERT LAURENT, POTIEZ Michel

Nombre de membres

- Afférents au Conseil municipal : 15
- Présents : 10

Date de la convocation : 06/07/2021

Date d'affichage : 06/07/2021

A été nommé(e) secrétaire : M. SOLLIER Etienne

Le compte-rendu du 14 juin 2021 est approuvé.

1) ACHAT D'UN TRACTEUR

Le maire donne la parole à France Beaupré qui explique :

- la commission urbanisme environnement fleurissement cimetière a étudié la possibilité d'acquérir un matériel pour le service espaces verts.

Elle rappelle que le tracteur tondeuse de la commune est vieillissant et que la coupe est réparée régulièrement mais qu'elle devrait être changée.

Une étude a été faite pour l'acquisition d'un matériel pouvant tondre les bermes.

Trois entreprises ont été sollicitées, seules deux ont remis une offre.

M. Gest et la commission se sont rendus sur place pour voir un matériel équivalent.

Le matériel retenu est un tracteur 100 chevaux qui permettraient entre autre chose de tondre les bermes, atteler la lame de déneigement, une balayeuse ou étaler du calcaire.

Une entreprise propose un matériel d'occasion et une débroussailleuse (bras déporté) avec un financement possible sur 5 ans.

Le maire lance le débat et s'interroge sur la nécessité d'un tel matériel.

Après discussion il serait intéressant de quantifier le temps d'utilisation d'un tel engin. Actuellement c'est la société Gendrier qui entretient les bernes 1 fois par an pour environ 2 200 euros et le balayage caniveaux 3 000 euros.

Le maire propose de ne pas prendre de décision et demande à la commission de prendre en considération les observations faites pour une éventuelle investigation.

2) AFFAIRES DIVERSES

Le maire fait le point sur l'organisation du feu d'artifice qui aura lieu le 17 juillet précédé d'un pique-nique participatif.

Il fait un tour de table:

Etienne Sollier :

- l'ATD 41 remettra les premières propositions sur la sécurisation du bourg en novembre prochain.
- La fibre: 86% des foyers sont éligibles
- Une étude énergétique est lancée pour les écoles et la mairie.

Cécile MEUBLAT-GIRARDIN :

- indique que la remise des dictionnaires aux CM2 a eu lieu suivi d'un goûter.
- Elle donne un résumé du dernier conseil d'école avec la composition des classes.

Julie Magot :

- indique que Véolia est le nouveau prestataire désigné par Agglopolys pour la gestion de l'eau.

Martine Tournois :

- fait un résumé de la dernière réunion du Pays des Châteaux avec la mise en place d'un nouveau contrat de pays.

Claire Moreira :

- fait un résumé de la dernière réunion Déchets et évoque la nouvelle organisation du site Valcante en charge du traitement et de la valorisation des déchets.

Le maire évoque le futur site de méthanisation prévu dans la commune de Fossé.

Séance levée à 21:15

Le Maire
Jean Marc MORETTI

Le secrétaire
Etienne SOLLIER

